

MOOC Dialogue social dans l'entreprise : les nouvelles règles

Maîtriser les règles applicables au Comité Social Économique (CSE) dans les entreprises d'au moins 11 salariés pour une mise en conformité et une meilleure utilisation de la législation.



Objectifs

- Comprendre et être en conformité avec la nouvelle législation
- Utiliser au mieux les possibilités offertes par ces nouvelles dispositions
- Adapter le nouveau cadre légal aux réalités diverses des entreprises (taille, secteurs, culture) notamment par la négociation/conclusion d'accords d'entreprise



Points forts

- Une formation courte, opérationnelle et pragmatique
- Une réponse à la demande croissante de compétences spécifiques dans les entreprises et les organisations concernées
- Un intervenant expert issu du terrain et œuvrant avec des professionnels



Public

- Employeurs (PME de plus de 11 salariés)
- DRH et gestionnaires RH
- Élus du personnel
- Comité social et économique (CSÉ)
- Syndicalistes salariés, acteurs juridiques externes (avocats, inspecteurs du travail notamment)

Enseignant



Michel MINE

Professeur titulaire de la chaire « Droit du travail et droits de la personne » du Cnam. Il enseigne le droit du travail, interne, européen et international.

Retrouvez-le sur : [LinkedIn](#)



**Recevez le programme
au format PDF par e-mail !**

Vous avez un projet ? Vous souhaitez obtenir un devis ?

Contactez-nous par téléphone au

01 58 80 89 72

(du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h)

Ou [complétez notre formulaire de demande de devis](#)



Flexible

13h sur 5 semaines disponible 24/7



Économique

Tarif dégressif à partir de 3 participants



Expert métier

Formation conçue par un expert métier

Domaines connexes

[MOOC Discrimination dans le travail : que dit le droit ?](#)

[MOOC Droit européen du travail](#)